

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis, non seulement prêt à y songer mais j'ai déjà agi dans ce sens il y a plus d'un mois. J'ai écrit à toutes les provinces, proposant une réunion des premiers ministres et de moi-même le plus tôt possible à l'automne, cette fois-ci pour discuter, non pas de choses constitutionnelles, mais de questions économiques et autres qui puissent les intéresser. Même si jusqu'ici j'ai proposé trois ou quatre dates, aucune d'entre elles n'a encore été acceptée par toutes les provinces. J'espère encore pouvoir fixer une date qui convienne à toutes.

M. Forrestall: N'ont-elles pas confiance . . .

Le très hon. M. Trudeau: Vous là-bas, vous avez un problème?

M. Forrestall: N'ont-elles pas confiance en vous?

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Trudeau: Elles ne peuvent, d'une part, prétendre vouloir me rencontrer et, d'autre part, déclarer ne pas vouloir me rencontrer.

ÉTUDE DES CAUSES DE L'ACCROISSEMENT DU CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES DE MOINS DE 24 ANS

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Il a dit, il y a un instant, que ceux qui étaient davantage affectés par le taux élevé de chômage au Canada étaient ceux âgés de moins de 24 ans, et que cela le troublait beaucoup. Il a également dit que des études seraient faites sur les causes du chômage de ces travailleurs.

Le très honorable premier ministre pourrait-il dire si ces études sont actuellement en cours? Sinon, de quelles études s'agira-t-il?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne veux pas que l'honorable député conclue que des études très considérables sont en cours. J'ai répondu cela à la suite d'une question qui m'a été posée tout à l'heure, savoir que les chiffres nous avaient été communiqués ce matin seulement et que nous étions en train de les analyser. Alors, l'honorable député ne doit pas conclure que cette analyse va entraîner des études très longues et très approfondies.

M. Fortin: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

La réponse du très honorable premier ministre semble indiquer que si les études ne doivent pas être très longues, c'est que le gouvernement dispose d'une bonne partie des informations requises. Alors, le très honorable premier ministre est-il en mesure de dire si des mesures concrètes seront prises, à la lumière des informations qu'il possède, sur le chômage de cette catégorie de travailleurs?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le problème est en effet assez simple. Il s'agit de savoir pourquoi les jeunes de 14 à 24 ans, entre la fin de juillet et la fin d'août, ont quitté la force ouvrière à un rythme moins rapide qu'au cours des années précédentes. Comme l'honorable député le voit, la question est très simple. Peut-être peut-il offrir une explication très simple en réponse? S'il le peut, il devrait nous la fournir, et nos études en seraient d'autant abrégées.

LE CHÔMAGE—LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA—LES PROVINCES ET LES MUNICIPALITÉS DEVANT L'AUGMENTATION DES FRAIS

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): J'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. Comme le chômage sera vraisemblablement aussi grave que l'an dernier et que les nouvelles conditions d'admissibilité de la Commission d'assurance-chômage ne seront d'aucune utilité cet hiver, ou du moins pour le plus gros de cet hiver, le gouvernement compte-t-il modifier immédiatement le Régime d'assistance publique du Canada pour aider les provinces défavorisées et permettre aux grandes villes de faire face aux prestations de bien-être plus nombreuses cet hiver?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme je l'ai dit lors de la question précédente, monsieur l'Orateur, j'ai proposé des entretiens avec toutes les provinces pour étudier cette question. Je ne puis répondre au député avant de connaître l'avis des provinces.

M. Ryan: Le gouvernement compte-t-il amener son régime de sécurité du revenu familial en deuxième lecture maintenant au lieu de le remettre à, mettons, mai prochain?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si l'opposition nous aide à adopter le bill fiscal maintenant, le gouvernement sera alors en mesure de le faire.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Frank Howard (Skeena): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre au sujet de l'économie et des perspectives pour cet hiver. Étant donné que le ministre des Finances s'est toujours trompé dans ses prédictions relatives à l'économie et sa croissance, le premier ministre, pour essayer de résoudre cette situation, va-t-il tenter de le faire en changeant de ministre des Finances?

Des voix: Bravo!

D'autres voix: Oh, oh!

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LA DISTRIBUTION TARDIVE DES PRESTATIONS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail. Le ministre va-t-il user de son influence auprès de la Commission d'assurance-chômage pour essayer de la convaincre de remédier au désordre croissant qui existe dans ses services administratifs, étant donné, surtout, l'augmentation, depuis environ deux mois, du nombre des chômeurs, de sorte que, tout au moins, ces derniers n'aient pas à attendre des mois avant de recevoir leurs prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, si le député peut me citer des cas précis, je me ferai un plaisir d'intervenir en personne. Toutefois, d'après les données que m'a fournies la Commission d'assurance-chômage l'autre jour, les demandes sont satisfaites à peu près dans les mêmes délais que l'an dernier à la même époque.